

La sécurité: une priorité pour Habitat 25

En 2007 Habitat 25 poursuit ses actions de prévention et de sécurité commencées en 2004. Un contrat d'entretien des équipements sensibles des immeubles sera ainsi mis en place à compter de 2008 (éléments de désenfumage, plans d'évacuation et consignes en cas de feu, blocs autonomes d'éclairage et de secours, interdictions de fumer, équipements des parkings...).

Le personnel de proximité sera également formé au cours du deuxième semestre 2007 pour accompagner la surveillance de ces équipements et agir sans retard le cas échéant.

QUELQUES CONSEILS PRÉVENTIFS QUI PEUVENT SE RÉVÉLER VITAUX:

LE FEU

I. CONSEILS GÉNÉRAUX

- Appelez les sapeurs-pompiers en composant le 18.
- Ne jamais lutter seul contre le feu.
- Ne pas braver la fumée et les flammes.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Ne pas se jeter par la fenêtre.

II. SI L'INCENDIE COUVE DANS VOTRE LOGEMENT

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication par les fumées et gaz précédant la venue des flammes.
- Fermez la porte de la pièce et la porte d'entrée et ne rien emporter.
- Alertez vos voisins et sortez au plus vite du bâtiment.
- Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (numéro unique d'urgence européen).

III. SI L'INCENDIE SE DÉCLARE AU-DESSOUS OU SUR LE MÊME PALIER

- Fermez les portes et arrosez les pour les humidifier. Colmatez les dessous de portes avec des linges mouillés.
- Restez sur place et manifestez votre présence aux fenêtres pour être vu par les secours.
- En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide pour mieux respirer (la fumée envahit d'abord la partie supérieure).
- Lorsque le feu se déclare de nuit pendant votre sommeil, seuls les détecteurs avertisseurs de fumée peuvent vous réveiller et vous permettre de fuir.



LE GAZ

Nettoyez régulièrement les bouches d'évacuation d'air qui se situent dans la cuisine, dans la salle de bain et les WC. N'obstruez jamais une bouche de ventilation.

I. LES BONS GESTES FACE À UNE FUITE DE GAZ DANS L'ATTENTE DES SECOURS

- Faites le 18 pour appeler les pompiers.
- Quel que soit le gaz que vous utilisez (naturel, butane ou propane), évitez tout risque d'étincelle qui suffirait à provoquer une explosion :
 - N'allumez pas la lumière, même en pleine nuit !
 - Ne touchez à aucun interrupteur ni au disjoncteur
 - Ne téléphonez pas de l'intérieur du logement ni d'un appareil fixe ou d'un portable
 - Ne prenez pas l'ascenseur pour aller téléphoner à l'extérieur; prenez les escaliers sans allumer la lumière
 - Ne sonnez pas chez vos voisins de palier, mais frappez à leur porte pour les avertir.
 - Créez un important courant d'air en ouvrant largement plusieurs fenêtres. Ne les refermez qu'après avoir coupé l'arrivée du gaz.
 - Coupez l'arrivée du gaz au compteur ou à la bouteille.

II. LES BONS GESTES FACE À UNE FUITE DE GAZ ENFLAMMÉE

- Appelez les pompiers en composant le 18
 - Fermez l'arrivée de gaz si vous le pouvez à la bouteille ou au compteur.
- Attention ! Tant que le gaz brûle, il n'y a pas de risque d'explosion. Vous ne devez donc pas tenter d'étouffer les flammes sans avoir fermé l'arrivée de gaz.**
- S'il y a risque de propagation des flammes, arrosez largement toutes les surfaces proches de la fuite enflammée.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique qui prend la place de l'oxygène dans le sang : les victimes s'asphyxient par manque d'oxygène et perdent rapidement connaissance. Mais même conscientes, les victimes sont incapables de fuir dans la plupart des cas, n'étant plus capables de réagir correctement. Sans l'aide des secours elles peuvent mourir dans un délai très bref.

Le principal danger du monoxyde de carbone est qu'il est inodore, incolore et sans saveur. Plus sa concentration est élevée dans la pièce et plus le décès survient rapidement.

I. LES CHAUFFAGES D'APPOINT

- Les poêles à feu, à pétrole, à kerdane ou kérosène ne doivent être utilisés que par intermittence. Ils sont très dangereux utilisés en permanence le jour ou la nuit. Éteignez-les toujours avant de dormir. Ne placez jamais ce type d'appareil dans une chambre.

II. DES BOUCHES DE VENTILATION EN BON ÉTAT ET NON OBSTRUÉES

- N'obstruez pas les bouches de ventilation même si elles amènent un courant d'air désagréable dans la salle de bain ou dans la cuisine. Nettoyez-les régulièrement.
- Un ramonage deux fois par an des conduits d'évacuation est nécessaire à la maintenance d'une bonne hygiène.
- L'insert, la cheminée à foyer ouvert, la chaudière, le poêle à charbon doivent être reliés à des conduits d'évacuation des gaz brûlés et ramonés chaque année afin d'éviter le départ de feu dans le conduit.

III. LE DÉTECTEUR AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

- Il est recommandé dans une habitation dès qu'on utilise une énergie inflammable : ce petit appareil détecte le monoxyde de carbone et vous alerte par un signal, de la présence de celui-ci avant que des symptômes physiques n'apparaissent.

